



**Patricia REJNERO**  
Attachée de presse  
06 75 07 89 84 - 01 48 18 88 58  
patricia.rejnero@unsa.org

**UNSA**  
21 rue Jules Ferry  
93177 BAGNOLET CEDEX



Bagnole, le 27 novembre 2018

## **UN DISCOURS INSUFFISAMMENT CONVAINCANT**

Le président de la République a prononcé un discours fort et construit devant le Conseil National de la Transition Ecologique, ce 27 novembre 2018.

L'UNSA approuve tout d'abord les grands axes constitutifs de la trajectoire de transition écologique présentés pour le pays, dans le cadre d'une stratégie européenne à renforcer. Clairement exposés, ils nécessitent d'être suivis à vitesse renforcée, avec une priorité accordée à la réduction de la production de gaz à effet de serre face au danger du réchauffement climatique.

La méthodologie de mise en œuvre exposée par le président de la République se veut nouvelle. L'élaboration très largement concertée, nationalement comme territorialement, des éléments de son application, assortis d'un accompagnement social pragmatique, correspond à ce que l'UNSA préconisait.

Le président a-t-il pour autant pleinement convaincu ? L'écart entre le discours et la pratique gouvernementale jusqu'à présent constatée en fait douter.

Certes, le président a bien identifié, dans le mouvement social en cours, la part de rancœurs et de colères accumulées, générées par l'injustice sociale. Mais comment prétendre la prendre en compte sans rectifier le déséquilibre d'une politique fiscale qui a fait compenser par les revenus modestes les allègements consentis pour les entreprises et les plus riches ? Comment prétendre, à juste titre, rétablir le consentement social à l'impôt, sans cesser de privilégier la taxation, socialement très injuste, au détriment d'une fiscalité progressive proportionnant l'effort demandé à la réalité des revenus ?

Pour l'UNSA, ces hypothèques sociales et politiques n'ont pas été levées, d'autant que les réponses immédiates au malaise en cours sont peu convaincantes. Le rétablissement de la confiance en dépend. Dans les trois mois que devrait durer la concertation annoncée, au gouvernement d'en faire la preuve.